

Souvenirs de la SCVE

Trésorier

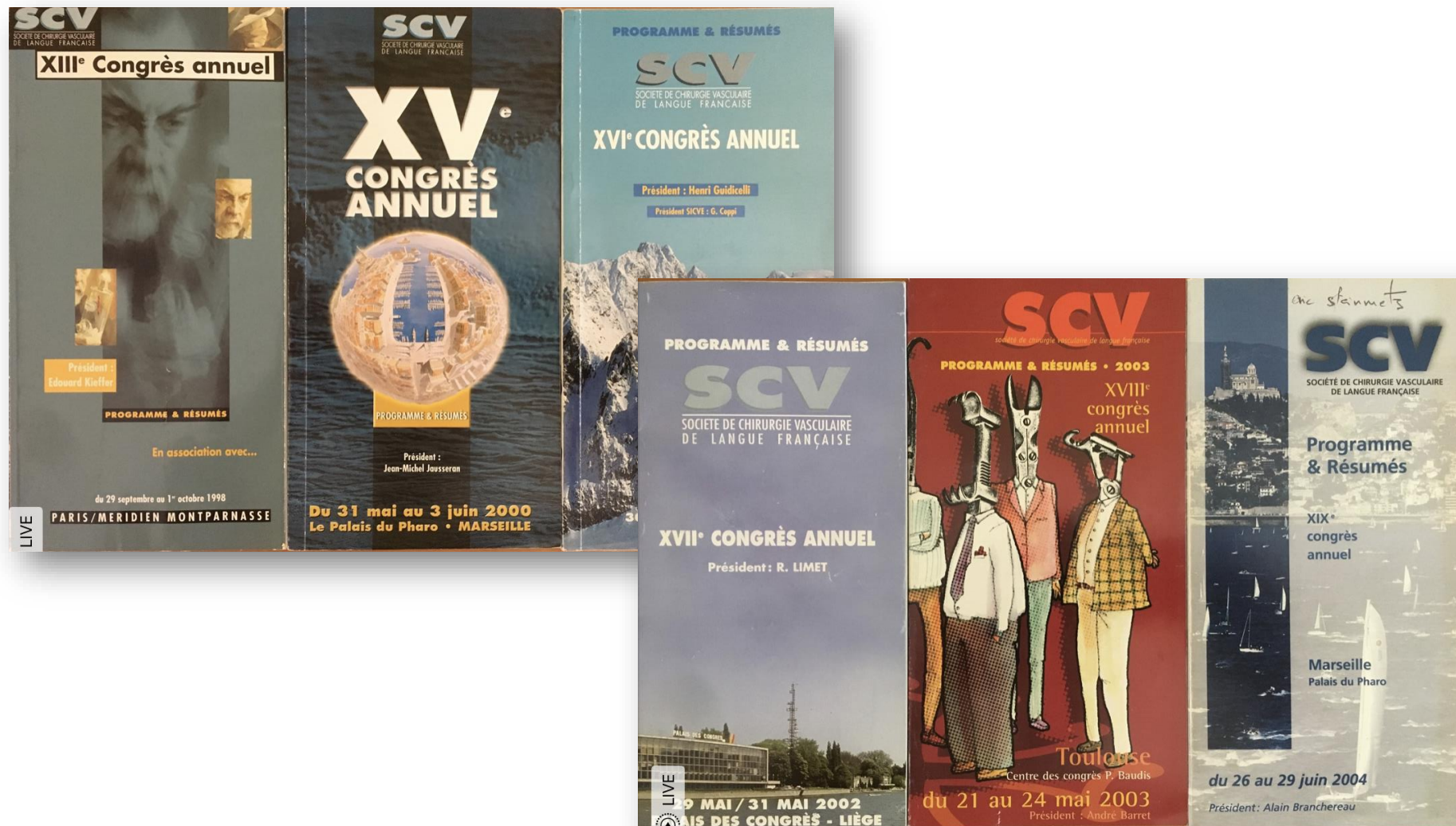
Secrétaire général adjoint

Secrétaire général

Eric Steinmetz



Congrès





Dijon, le 20 septembre 2009

Chers amis, chers collègues, je suis désireux de siéger au conseil d'administration de la SCV.

J'ai découvert la SCV à une époque où elle était le grand rendez-vous annuel de la chirurgie vasculaire française. Les années suivantes ont vu fleurir une kyrielle d'autres congrès à mesure que naissaient des conflits entre les membres, de l'université, du privé et du public. Après une traversée du désert, j'ai le sentiment que la SCV retrouve grâce aux yeux de beaucoup d'entre nous. Les nouvelles générations vont arriver à s'entendre car les enjeux pour notre spécialité sont majeurs. Notre société savante doit s'appuyer sur le privé et le public, pour obtenir un soutien consensuel qui lui permettra de défendre nos intérêts face à l'administration et aux autres spécialités.

Je suis agrégé depuis 1 an et je souhaite apporter ma pierre à cet édifice.

Je vous remercie de soutenir ma candidature.

Eric Steinmetz

Dijon, le 20 septembre 2012



Chers Amis, chers Collègues, je termine mon 1^{er} mandat au Conseil d'Administration de la SCV en tant que Trésorier, et je souhaite me représenter.

Après 3 ans, je commence à mieux comprendre les rouages de notre noble institution. Le travail accompli aux côtés d'Yves Alimi, de Jean Sabatier et des autres membres du bureau a été positif et très instructif pour moi. Il me semble que cette équipe fonctionne bien et je voudrais vous convaincre de lui donner la chance de poursuivre son action, dans une conjoncture incertaine.

La loi Bertrand, et sa nouvelle mouture qu'on nous annonce encore plus restrictive, va sérieusement compliquer le fonctionnement de l'enseignement médical en général, et le travail des sociétés savantes en particulier. Jusqu'à présent, l'argent provenait pour une bonne part de l'industrie et nous l'avons employé en restant justes et équitables. Nos autorités bien pensantes, ébranlées par le sang contaminé, désarçonnées par le Médiateur et les prothèses mammaires ont jeté leur opprobre sur les médecins, suppôts de l'industrie.

Actuellement, nous ne savons pas si nous pourrions continuer d'organiser un congrès annuel dans des conditions et un environnement corrects. On nous annonce une prise en charge financière de la formation continue des médecins par un budget institutionnel : en tant que trésorier et médecin hospitalier, je suis pour le moins dubitatif.

Soucieux de défendre la valeur et la position de notre communauté, nous essayerons de traverser cette période trouble sans y perdre notre âme.

Je vous remercie de soutenir ma candidature.

Eric Steinmetz

Notes

Dijon, le 13 septembre 2017

Chers Collègues, chers Amis,

Je vous demande de me renouveler votre confiance pour un **nouveau mandat** au sein du conseil d'administration.

Après le poste de trésorier, j'occupe actuellement celui de secrétaire général adjoint. Bien que membre de droit, je ne conçois pas la suite de mon action au sein de notre société, sans votre approbation.

De l'eau a coulé sous les ponts depuis la **sombre époque des guerres intestines privé/public**. Notre société est **devenue SCVE** pour symboliser l'évolution de notre spécialité vers les traitements moins invasifs et surtout endovasculaires, mais il faut rester vigilant face à l'appétit féroce des autres spécialités qui lorgnent sur nos champs d'action.

Le travail accompli au sein du bureau a été fructueux et très instructif pour moi. Nous nous sommes employé à **soutenir d'une même voix le privé et le public, l'hospitalier et l'universitaire**. Les talents d'organisateur de **Jean Sabatier** ont renforcé la SCVE au cours des dernières années, tandis que sa gestion rigoureuse a permis l'acquisition d'une **maison de la chirurgie vasculaire**, rue de Charonne, à Paris. Les chantiers en vue sont nombreux, à commencer par la **transition imposée vers l'organisation complète du congrès annuel**, fruit d'une démission déguisée de l'industrie sous la bannière Eucomed. Nous soutenons aussi la réforme de l'enseignement de notre spécialité, avec l'émergence de l'e-learning.

Dans la conjoncture actuelle marquée par une **raréfaction budgétaire du sponsoring**, les sociétés savantes devront se battre pour garder une place prépondérante. Je m'emploierai à poursuivre le **développement et l'indépendance de la SCVE** et briguerai à l'issue du mandat de Jean Sabatier, sa **succession au poste de secrétaire général**. Pour cela, j'ai besoin de votre soutien.

Je vous remercie de m'apporter vos suffrages.

F. Schmetz
Notes

SCP P. ABEILLE C. GEORGES R. GASCOIN

HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES

4, rue Stanislas Torrents

13006 MARSEILLE

Tél. : 04 91 53 70 07 - Fax : 04 91 37 51 10

accueil@a2g-huissiers.fr

PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT**L'AN DEUX MILLE DIX SEPT
ET LE VINGT OCTOBRE**

BERGER Ludovic	48
CASTIER Yves	46
CHEVALIER Jacques	40
CRETON Olivier	76
HAULON Stéphane	77
MILLON Antoine	46
PIN Jean-Luc	74
PLISSONNIER Didier	45
SOURY Patrick	50
STEINMETZ Eric	104
THAVEAU Fabien	75

Cher Ami(e), je viens d'être élu au poste de secrétaire général de notre société savante et je me suis promis de contacter les chirurgiens vasculaires qui n'en étaient pas membres, pour les convaincre de nous rejoindre.

Notre spécialité est passionnante, dynamique, évolutive, mais aussi menacée et finalement mal connue. Notre champ d'application est très vaste. Grâce à une grande capacité d'adaptation, les chirurgiens vasculaires ont su prendre le virage de l'endovasculaire et se sont mis à réaliser des gestes de plus en plus pointus, à mesure que les autres spécialités abandonnaient le terrain. Nous venons régulièrement en aide aux autres chirurgiens dès qu'il faut contrôler un vaisseau, et on peut dire qu'un bloc opératoire sans chirurgien vasculaire disponible est dangereux. Mais beaucoup de médecins et le grand public en général, ignorent ce que nous faisons exactement.

A l'heure où les médecins vasculaires tentent de s'approprier le veineux, où les radiologues lancent des attaques revanchardes dans le domaine interventionnel, où les cardiologues se rappellent que les vaisseaux existent aussi en dehors du cœur, notre champ d'activité est menacé. Il faut se rassembler et faire front.

Il ne s'agit pas là d'un discours politique, mais d'une volonté de te faire prendre conscience de l'importance d'adhérer à la SCVE.

Je me suis donné pour objectif de poursuivre le sillon tracé par Jean Sabatier qui en a fait une structure moderne et financièrement saine dans un contexte hostile.

Les missions de la SCVE sont multiples :

- Correspondance avec les autorités sur des sujets très divers
 - o Autorisation des activités interventionnelles : les radiologues voulaient s'arroger un monopole pour les activités d'imagerie et s'étaient imposés comme seul interlocuteur de la DGOS. Nous nous sommes battus pour que nos activités endovasculaires soient connues et reconnues, et avons eu gain de cause.
 - o Autorisation des activités chirurgicales : les discussions sont en cours et nous avons pu adapter le champ d'activité des chirurgiens vasculaires en fonction de leur environnement (plateaux techniques, permanence des soins)
 - o Autorisation des activités d'embolisation : un décret du Journal Officiel que nous avons pu stopper, devait réserver les embolisations aux seuls radiologues.
- Organisation du congrès annuel
 - o Les 69 meilleurs abstracts ont été retenus parmi les 120 soumis, pour être présentés du 26 au 28 juin, à Marseille au Palais du Pharo. La sélection a été difficile car l'ensemble de papiers soumis était de très bonne qualité et méritait la présence d'un auditoire très nombreux.
 - o 35 industriels seront présents pour présenter toutes leurs nouveautés.
 - o Des ateliers annexes offriront des formations très pratiques sur les systèmes de fermeture artérielle, les techniques endothermiques pour les varices, et les techniques percutanées de création de fistules pour hémodialyse.
- Communication :
 - o une refonte complète de notre site internet est en préparation pour le rendre plus actif et plus convivial
 - o nous préparons des actions de communication à partir des différents sujets sélectionnés pour le congrès et dont les présentations seront enregistrées, pour être diffusées au cours de l'année sur les réseaux sociaux et dans la presse : le but est de faire parler de notre spécialité et de la faire mieux connaître auprès du grand public et des médecins.

Ces actions reposent avant tout sur le bureau de la SCVE. Nous avons tous une activité professionnelle conséquente et

Chantiers

- La SCVE, à quoi ça sert ?
- Gestion de la Covid-19
- Congrès : Marseille 2020
- Site internet
- Autorisations - DGOS
 - Interventionnel
 - Chirurgie
- Communication
- Développement de la spécialité
 - Les comités

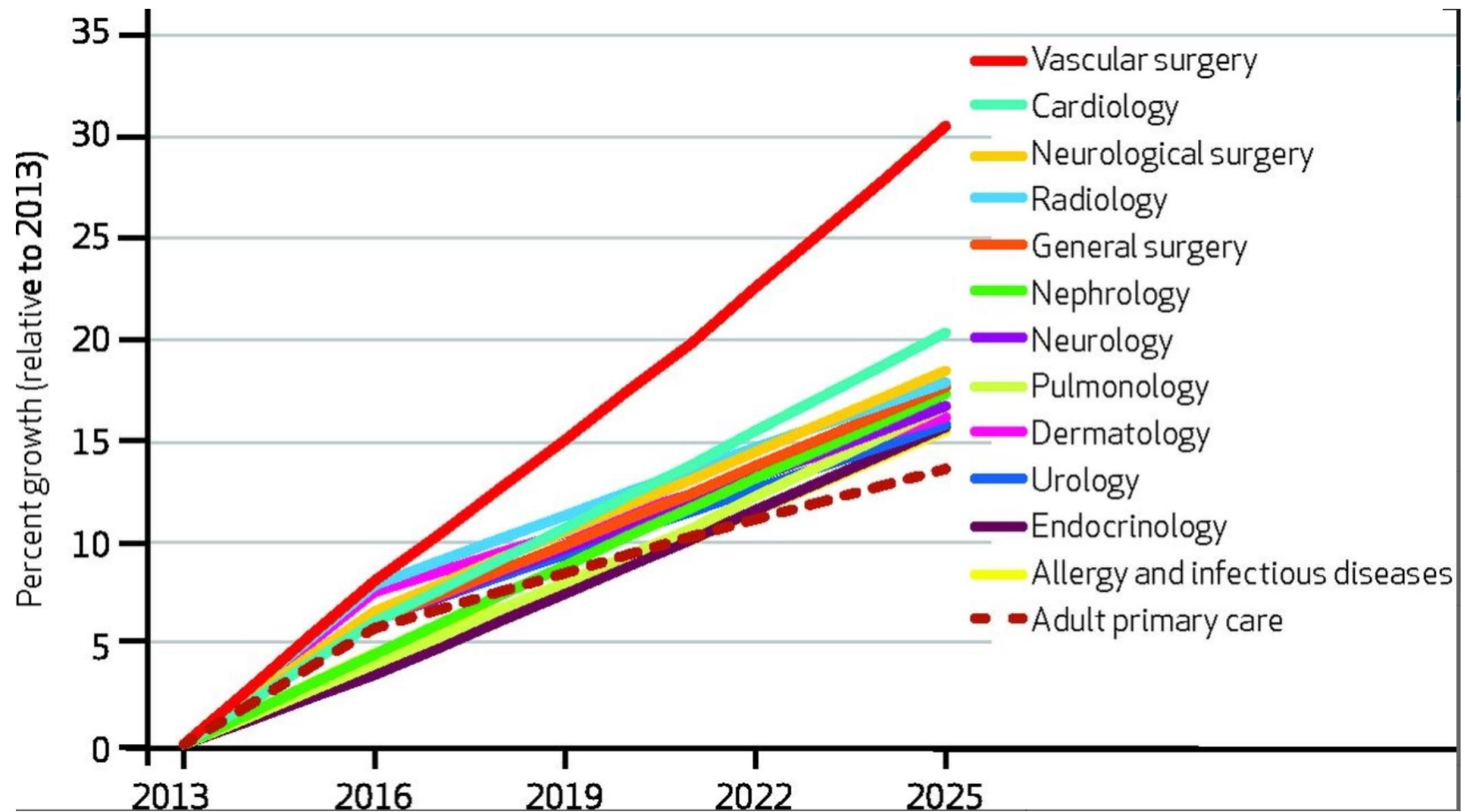
À quoi sert la SCVE ?

- **Darwinisme de la chirurgie vasculaire, en dehors du bistouri.**
 - Endovasculaire, embolisation, veineux profond, etc
- **Menaces**
 - Médecins vasculaires : recruteurs et concurrents
 - Radiologues : revanchards
 - Cardiologues : recentrage périphérique artériel

À quoi sert la SCVE ?

- Se battre pour la communauté
 - Formation scientifique : congrès, communication
 - Face aux tutelles : DGOS, CNAM, ANSM
 - Autorisations :
 - Interventionnelle
 - Chirurgie
 - Embolisation
 - Dossiers chauds
 - Paclitaxel
 - Seuils : comment les éviter
 - Objectifs : fédérer, rassembler, recruter

Avenir de notre spécialité ?



2020

Site internet

- Infostrates a vécu



MAGNÉTIQUE
Studio de Création

SAS STUDIO MAGNETIQUE

21 place de la République
21000 Dijon

Siret : 881 050 827 00016

Devis n°2020-33

Le 16 juin 2020

**SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE
CHIRURGIE VASCULAIRE**

Objet : Site Internet

DÉSIGNATION

PRIX UNITAIRE HT

JOURS

TOTAL HT

Exercer la chirurgie vasculaire en Covidie

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020

Bureau :

Président

Pr P-E. MAGNAN

Past Président

Pr T. REIX

Président 2021

Pr J-P. FAVRE

Secrétaire Général

Pr E. STEINMETZ

Secrétaire Général Adjoint

Dr L. DESTRIEUX

Trésorier

Pr F. THAVEAU

Membres libéraux :

Dr O. CRETON

Dr J-L. PIN

Dr J. SABATIER

Dr P. SOURY

Président 2022

Dr P. NICOLINI

Administrateurs élus :

Pr L. BERGER

Dr L. CASBAS

Dr A. CARDON

Pr X. CHAUFOUR

Pr J. CHEVALIER

Dr O. CRETON

Dr L. DESTRIEUX

Pr E. DUCASSE

Pr J-P. FAVRE

Pr Y. GOUFFIC

Pr S. HAULON

Dr B. KRETZ

Dr F. LEROUX

Dr J-L. PIN

Pr E. ROSSET

Dr J. SABATIER

Dr P. SOURY

Pr E. STEINMETZ

Pr F. THAVEAU

Représentant des Membres étrangers

Dr N. SETTEMBRE

Membres de droit :

Représentant ESVS

Pr S. RINCKENBACH

Représentant C.F.C.V.E

Pr N. CHAKFE

Représentant CNU

Pr R. HASEN-KHODJA

Représentant S.N.C.V.

Dr P. CUQ

Représentant des Annales

Pr O. GOËAU-BRISSENIERE

Représentant ODP

Pr P. FEUGIER

Représentant SICCV

Dr A. HAUGUEL

Adresse :

Secrétariat de la SCVE

22, rue de Charonne

75011 PARIS

Tel : 01 58 30 70 07

Recommandations SCVE, Collège, CNU et CNP de Chirurgie Vasculaire pour l'organisation de l'activité opératoire en période de crise Covid-19

Face à la montée en charge de l'épidémie du coronavirus, il est demandé aux établissements de santé de préserver leurs capacités de réanimation pour les patients qui le requerraient. En conséquence, chaque spécialité doit réaliser une priorisation permettant d'identifier les interventions requérant un séjour en réanimation post-opératoire qui peuvent être reportées, sans préjudice important pour le patient. Logiquement, toute chirurgie fonctionnelle et/ou non urgente doit être reportée (traitement endovasculaire des claudicants, traitement des varices, chirurgie des carotides asymptomatiques, etc.) dans un délai qui ne peut être estimé à l'heure actuelle.

Un conseil scientifique regroupant des représentants de la SCVE, du Collège, du CNP et du CNU, s'est réuni et propose la liste suivante des indications opératoires qui doivent être maintenues, dans la mesure des possibilités de chaque centre :

1/ Urgences ischémiques : des membres inférieurs (ischémie aigüe, ischémie critique), viscérales (angor mésentérique, sténoses des artères rénales compliquées (OAP flash, insuffisance rénale qui s'aggrave), sténoses des artères carotidiennes symptomatiques.

2/ Urgences hémorragiques : traumatologie vasculaire, hémorragie active, anévrisme aortique ou périphérique rompu ou symptomatique à risque de rupture.

3/ Anévrismes de l'aorte volumineux ou rapidement évolutif, et dissection aortique compliquée, faux anévrisme.

4/ Accès pour hémodialyse : complications des abords vasculaires pour hémodialyse, (préjudice important en cas de perte d'abord et risque que ces patients encombrant inutilement des STC, nécessité de création rapide d'un abord vasculaire pour les néphrologues).

5/ Urgences septiques : lésions nécrotiques et/ou septiques des membres, infections de prothèses artérielles, anévrismes septiques.

le 14 Mars 2020

Éric STEINMETZ
Secrétaire Général

AAA : diamètre seuil ?

HAS

HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

COUV - NOM DE L'ACTIVITE

Endoprothèses aortiques abdominales
utilisées pour le traitement des
anévrismes de l'aorte abdominale sous-
rénale non rompus

NICE National Institute for
Health and Care ExcellenceNICE
guideline

Abdominal aortic aneurysm:
diagnosis and management

NICE guideline

Published: 19 March 2020

www.nice.org.uk/guidance/ng156

PROPOSITIONS DE RECOMMANDATIONS ACTUALISEES

Diamètre 55 chez H, 50 chez F, évolution de 1cm en 1 an

AAA sacciforme possible ttt avant 50 ...

Les critères anatomiques n'ont pas été modifiés par rapport aux reco de 2009. Ce qui me semble est un vrai problème ... Bcp de données scientifiques supplémentaires sur ce sujet ds les 10 dernières années.

Paclitaxel : dossier Katsanos

Risk of Death Following Application of Paclitaxel-Coated Balloons and Stents in the Femoropopliteal Artery of the Leg: A Systematic Review and Meta-Analysis of Randomized Controlled Trials

Konstantinos Katsanos, MD, PhD, MSc, EBIR; Stavros Spiliopoulos, MD, PhD; Panagiotis Kitrou, MD, PhD; Miltiadis Krokidis, MD, PhD; Dimitrios Karnabatidis, MD, PhD

Paclitaxel : dossier Katsanos

Risk of Death
Stents in the
and Meta-Analysis

Konstantinos Katsanos
Dimitrios Karnabatidis



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Saint-Denis, le 13 mai 2019

Direction des Dispositifs Médicaux, des Cosmétiques et des Dispositifs de
Diagnostic In-Vitro (DMCDIV)

A l'attention des correspondants locaux de
matériorvigilance
et directeurs d'établissement de santé
pour diffusion aux services cliniques concernés
(Cardiologie, médecine et chirurgie vasculaires, radiologie vasculaire interventionnelle)

Recommandations de traitement de l'artériopathie oblitérante des membres inférieurs (AOMI) à l'aide de dispositifs médicaux au paclitaxel

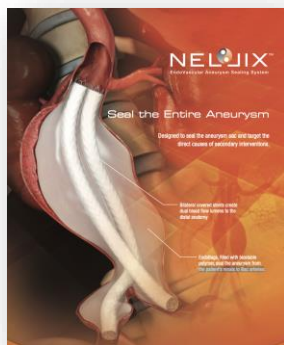
L'ANSM conduit des investigations suite à la méta-analyse¹ récente qui suggère un **risque possible de surmortalité**, à partir de la deuxième année après implantation, chez les patients atteints d'artériopathie oblitérante des membres inférieurs (AOMI) traités avec des ballons recouverts ou des stents à élution de paclitaxel comparativement à ceux traités avec des dispositifs médicaux sans paclitaxel (ballons non enduits ou stents en métal nu).

Dans ce cadre et comme annoncé en février 2019, l'ANSM a réuni un groupe d'experts et a auditionné des sociétés savantes en cardiologie, en médecine et chirurgie vasculaires et en radiologie vasculaire interventionnelle. L'ANSM poursuit également ses investigations en coordination avec les autres autorités compétentes européennes et internationales afin notamment de confirmer ou infirmer ce risque.

Dans l'attente, et suite à l'avis des experts, l'ANSM considère que le risque possible de surmortalité à long terme doit être pris en compte lors du choix du traitement de l'AOMI.

L'ANSM recommande donc aux professionnels de santé, dans le cadre du traitement de l'AOMI, de :

- **Utiliser préférentiellement les options thérapeutiques alternatives aux ballons recouverts de paclitaxel et aux stents à élution de paclitaxel.**



dossier Nellix



Agence nationale de sécurité du médicament
et des produits de santé



Société de Chirurgie Vasculaire et
Endovasculaire de Langue Française

Lettre aux professionnels de santé

Mai 2020

Recommandations de suivi des patients : Systèmes endovasculaires de scellage aortique Nellix

Information destinée aux correspondants locaux de matériovigilance et directeurs d'établissements de santé

Pour diffusion aux services interventionnels et chirurgicaux concernés

Nous avons été informés de plusieurs incidents d'endofuites de type I et de migrations associés aux endoprothèses Nellix en France (fabricant Endologix). Dans 2 cas, ces incidents ont conduit à une rupture de l'anévrisme. Pour autant, les données disponibles à l'heure actuelle dans le cadre de la matériovigilance n'ont pas révélé de problématique spécifique. En parallèle, un taux anormalement élevé d'événements indésirables a été observé au Royaume-Uni. Aucun autre pays européen n'a fait part d'une situation similaire à celle du Royaume-Uni à ce jour.

Et le congrès à venir en 2020 ?

Projet de Conditions Particulières n° 2705076 Valable deux mois à compter de sa date d'édition

Date d'émission
25 février 2020

Ce contrat est conclu entre :

AXA France IARD SA
Et
SCVE CONGRES

Votre contrat

<RISQUES SPECIAUX>

Vos références

Contrat

Ce contrat prend effet le xxx 2020

Il s'agit d'une **affaire nouvelle**.

En cas d'aggravation du risque avant la prise d'effet du contrat, l'Assureur se réserve le droit de modifier les conditions de garantie.

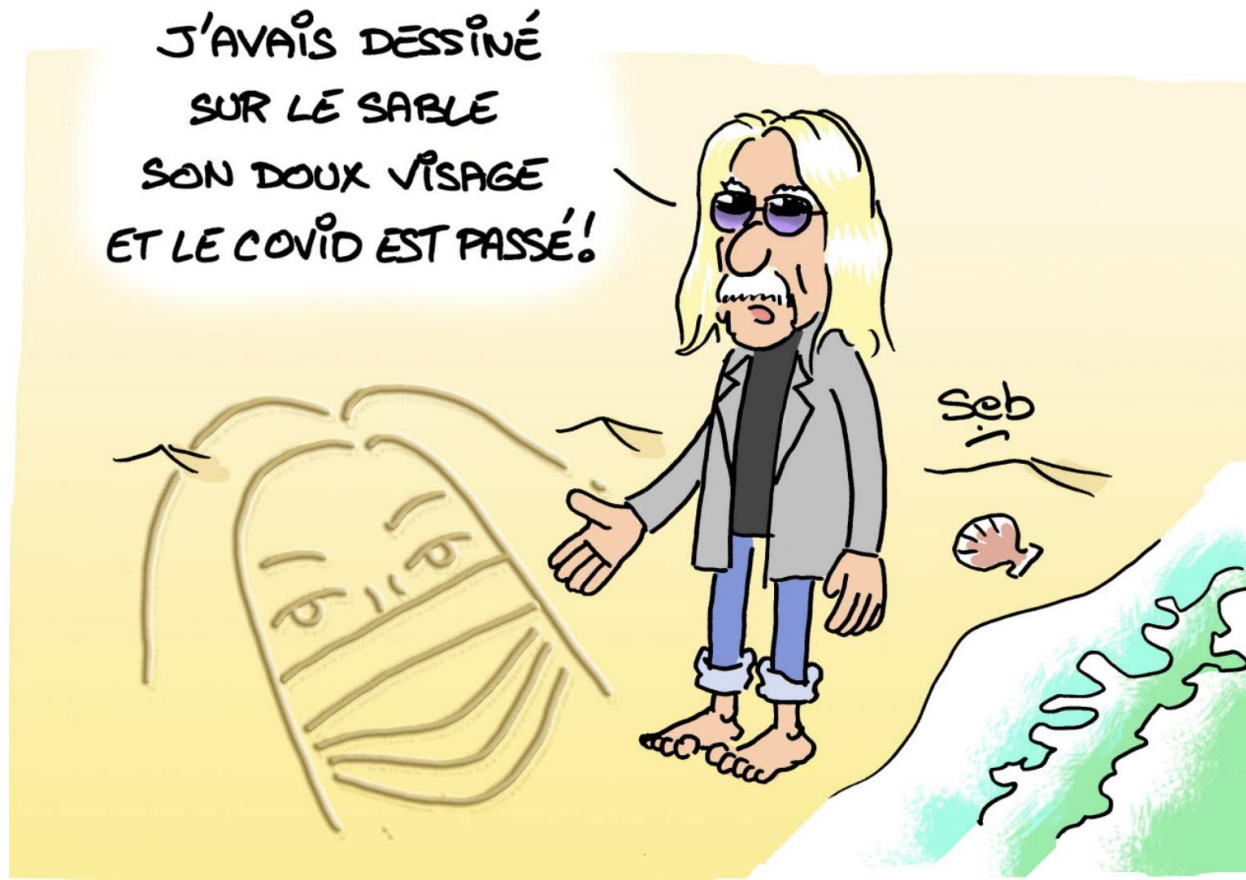


Solutions AXA
pour les entreprises
Risques spéciaux

Conditions
générales
Assurance
Annulation
d'évènements

Juin 2019

Congrès Marseille 2020~~X~~



Loi anti Kdo (juil 2020)

Nouveau processus général

- Par principe tout est interdit

MAIS

Loi anti Kdo (juil 2020)

Nouveau processus général

– Par principe tout est interdit

MAIS

Les montants seuils - Hospitalité

- Montant seuil de prise en charge par type de dépense

QUI	Hospitalité TTC					
	Nuitée	Repas	Collation	Transport	Total hors inscription	Inscription TTC max
PS	150 €	50 €	15 €	A définir	< ou = 2 000 €	< 1 000 €
Etudiant	Interdiction de prendre en charge directement ou indirectement des frais d'hospitalité					

1^{er} Octobre 2020

Pas de RPPS pas de prise en charge

Notes
TUMMO
Aortic

- RNT / NDF :

- Plus de repas et collation Clients
- Plus de PDJ blocs (Viennoiseries...)



- Interdiction de prendre en charge :

- Les étudiants/internes même étrangers
- Les PS étrangers sauf si statut de médecin et numéro RPPS
- Les secrétaires (assimilées aux épouses) et autres personnel administratif



Loi anti Kdo (juil 2020)

Focus sur les avantages de valeur négligeable

Les différentes catégories - montant inférieur ou égal (valeur marchande)

- **Repas et collation à caractère impromptu** et ayant trait à la profession du bénéficiaire : **30 € TTC** dans la limite de deux par année civile
- **Livre, ouvrage ou revue**, y compris abonnement, relatif à l'exercice de la profession du bénéficiaire : **30 € TTC** par livre, ouvrage ou revue et dans une limite totale, incluant les abonnements, de 150 € TTC par année civile
- **Fournitures de bureaux** : **20 € TTC** au total par année civile
- **Autre produit ou service** qui a trait à l'exercice de la profession du bénéficiaire : **20 € TTC** au total par année civile.

Par dérogation, sont autorisés sans limite de montant les avantages demandés par une autorité publique.

Les « échantillons » de produits de santé ou « exemplaires de démonstration » peuvent être offerts : 20 € TTC dans la limite de 3 par année civile

MAIS sont autorisés sans limite de montant : A documenter (bordereau de livraison par ex)

- Echantillons de médicaments
- Autres **produits de santé dont DM** : échantillons et exemplaires de démonstration fournis dans un but pédagogique ou de formation à destination du professionnel de santé et ne pouvant faire l'objet d'une utilisation dans le cadre du parcours de soins du patient (= utilisé sur un patient)
- Autres **produits de santé dont DM** : échantillons et exemplaires de démonstration utilisés par le professionnel de santé dans un but pédagogique auprès du patient ou remis au patient exclusivement dans un but d'essai ou d'adaptation au produit ou pour un usage temporaire

Bourses 2020

- **Aucune en 2020**

- Absence de l'industrie

- interdiction de sponsoring direct ou indirect des Apprenants (= non thésés)
 - Grand-Peur

- Absence de recettes pour la SCVE

- Coupes budgétaires
 - Fonds propres bloqués
 - Absence de visibilité

2014	: 59.000 €
2015	: 73.000 €
2016	: 60.000 €
2017	: 63.425 €
2018	: 48.000 €
2019	: 54.000 €

- Versement de la 2^{nde} tranche des bourses 2019 (19500 €) !

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – Les actes de pose des endoprothèses vasculaires thoraco-abdominales (endoprothèses thoraciques, branchées et fenêtrées) dans le traitement des anévrysmes thoraco-abdominaux de type I, II et III selon la classification de Crawford chez les patients à haut risque opératoire, ne peuvent être réalisés que dans les établissements de santé répondant à l'ensemble des critères suivants :

- l'établissement de santé est autorisé à pratiquer les activités de soins mentionnées aux 2°, 10° et 11° de l'article R. 6122-25 du code de la santé publique et pratique la chirurgie vasculaire sur le site sur lequel est réalisé l'acte de pose des endoprothèses vasculaires thoraco-abdominales ;
- l'établissement de santé dispose d'un service de radiologie dans lequel sont pratiqués des explorations radiologiques à visée cardiovasculaire, en collaboration avec l'équipe de chirurgie cardiaque et vasculaire ;
- l'établissement de santé dispose, sur le site sur lequel est réalisé l'acte, d'une salle d'intervention dont les caractéristiques techniques permettent de réaliser indifféremment des actes de chirurgie cardiaque et vasculaire ou de cardiologie interventionnelle et de radiologie interventionnelle. L'équipement de cette salle doit permettre une rapide conversion chirurgicale en cas de complications.
- l'établissement de santé dispose d'une équipe pluridisciplinaire ayant de l'expérience dans la prise en charge des maladies de l'aorte thoraco-abdominale et de la pose d'endoprothèses vasculaires thoraco-abdominale. Cette équipe, outre sa connaissance de l'endoprothèse et notamment de sa conception, doit être formée aux techniques d'implantation spécifique au dispositif considéré. Elle est chargée de sélectionner les patients éligibles à l'intervention lors d'une réunion de concertation pluridisciplinaire, dont le compte rendu est systématiquement intégré dans le dossier médical du patient.

Art. 2. – L'agence régionale de santé territorialement compétente fixe la liste des établissements de santé répondant aux critères définis à l'article 1^{er} et assure le contrôle du respect des critères.

Art. 3. – La prise en charge de l'acte est conditionnée à son inscription sur la liste mentionnée à l'article L. 162-1-7 du code de la sécurité sociale dans les mêmes indications que celles du dispositif médical associé ayant obtenues un service attendu suffisant et inscrites sur la liste des produits et prestations remboursables prévue à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale.

Art. 4. – Ces critères sont applicables jusqu'au 7 décembre 2025.

Art. 5. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 7 décembre 2020.

Autorisations DGOS

- **Activité interventionnelle**
 - Endovasculaire
 - Embolisation
- **Chirurgie**

Autorisation interventionnelle

- **Décision du Ministère : revoir les autorisations d'activités interventionnelles sous imagerie**
 - La SCVE concernée pour les actes endovasculaires s'est imposée comme interlocuteur de la DGOS
 - Discussion en cours avec probablement la mise en place de 3 niveaux

Autorisation en chirurgie

- **Les actes chirurgicaux de Chirurgie Vasculaire seront soumis à autorisation**
 - Réunion DGOS avec l'ensemble des CNP chirurgicaux
- **Discussions avec la CNAM**
 - Visuchir® : périmètre de la chirurgie ?
 - L'activité endovasculaire n'est pas reconnue comme activité chirurgicale

Embolisation

- **Projet de nomenclature relatif aux implants d'embolisation artérielle**
 - **Mainmise des radiologues, lobbying**
 - 40% de l'activité faite par les chirurgiens vasculaires
- **création d'un comité d'embolisation SCVE**

Comité veineux de la SCVE

- **Activité veineuse**
 - Réseau superficiel menacé
 - Réseau profond en plein boom
 - Positionnement des chirurgiens vasculaires ?
- **DU de phlébo-chirurgie : engouement ++**
- **Montée en puissance aux congrès SCVE**
 - Ateliers, session veineuse, session plénière, industriels
- **Comité veineux : le modèle à suivre !**

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020

Bureau :

Président

Pr P.E. MAGNAN

Past Président

Pr T. REIX

Président 2021

Pr J-P. FAVRE

Secrétaire Général

Pr E. STEINMETZ

Secrétaire Général Adjoint

Dr L. DESTRIEUX

Trésorier

Pr F. THAVEAU

Membres libéraux :

Dr O. CRETON

Dr J-L. PIN

Dr J. SABATIER

Dr P. SOURY

Président 2022

Dr P. NICOLINI

Administrateurs élus :

Pr L. BERGER

Dr L. CASBAS

Dr A. CARDON

Pr X. CHAUFOR

Pr J. CHEVALIER

Dr O. CRETON

Dr L. DESTRIEUX

Pr E. DUCASSE

Pr J-P. FAVRE

Pr Y. GOUÉFFIC

Pr S. HAULON

Dr B. KRETZ

Dr F. LEROUX

Dr J-L. PIN

Pr E. ROSSET

Dr J. SABATIER

Dr P. SOURY

Pr E. STEINMETZ

Pr F. THAVEAU

Représentant des Membres étrangers

Dr N. SETTEMBRE

Membres de droit :

Représentant ESVS

Pr S. RINCKENBACH

Représentant C.F.C.V.E

Pr N. CHAKFE

Représentant CNU

Pr P. JACQUEN

Mémorandum concernant l'échosclérose mousse dans le traitement des veines saphènes

suite à la création des actes EJSF007 et EJSF019

Introduction

La décision du 18 avril 2019 de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie relative à la liste des actes et prestations pris en charge par l'assurance maladie publiée au JO le 14/06/2019 (<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decision/2019/4/18/SSAU1916152S/jo/texte>) a vu apparaître deux nouveaux actes CCAM relatifs à l'échosclérose mousse dans le traitement de l'insuffisance veineuse superficielle et particulièrement dans le traitement des troncs de la grande veine saphène (GVS) et de la petite veine saphène (PVS). (Fig1)

Code	Texte	Activité	Phase	Remb. sa. édition	Exo. TM	Réglement
EJSF007	Occlusion de la grande veine saphène par injection intraveineuse transcutanée de produit sclérosant avec guidage échographique Avec ou sans : - sclérose étroit phlébotomie de veine variqueuse superficielle collatérale étroit accessoire de la grande veine saphène - sclérose étroit ligature de veine perforante du territoire de la grande veine saphène Indication : - Insuffisance de la grande veine saphène symptomatique associée à un reflux documenté par échodoppler. - traitement de première intention pour un diamètre interne mesuré en coupe échographique transversale à mi-cuisse, en position debout, inférieur ou égal à 8 mm non élastique. - selon les recommandations du conseil national professionnel de médecine vasculaire Facturation : le tarif prend en compte : - le repérage échographique préprocédure immédiat - le guidage échographique - le contrôle échographique postprocédure immédiat	1	0	RC	1	ATM
EJSF019	Occlusion de la petite veine saphène par injection intraveineuse transcutanée de produit sclérosant avec guidage échographique Avec ou sans : - sclérose étroit phlébotomie de veine variqueuse superficielle collatérale étroit accessoire de la petite veine saphène - sclérose étroit ligature de veine perforante du territoire de la petite veine saphène Indication : - Insuffisance de la petite veine saphène symptomatique associée à un reflux documenté par échodoppler. - traitement de première intention pour un diamètre interne mesuré en coupe échographique transversale à mi-mollet, en position debout, inférieur ou égal à 8 mm non élastique. - selon les recommandations du conseil national professionnel de médecine vasculaire Facturation : le tarif prend en compte : - le repérage échographique préprocédure immédiat - le guidage échographique - le contrôle échographique postprocédure immédiat	1	0	RC	1	ATM

Figure 1

Datavasc

- Création d'un registre avec le soutien de la FSM
 - Indispensable pour la pérennité de notre spécialité
 - Phase test en cours et proposition aux Membres de la SCVE

Ballon

Tableau liste Ballon

N°	Fabricant	Type de Ballon	Modèle nu	Modèle actif	Autre précisez	Diamètre (mm)	Longueur (en mm)	Lon
1	Bard	Non actif	CATHETER DILATATION A BALLONNET ULTRAVERSE 014			6	30	142

Ajouter Supprimer

N° 1

- Fabricant: Bard
- Type de Ballon: Non actif
- Modèle nu: CATHETER DILATATION A BALLONNET ULTRAVERSE 014
- Diamètre (en mm): 6
- Longueur (en mm): 30
- Longueur dispositif (en cm): 142
- Numéro de série:
- Numéro de lot:

Stent

Tableau liste Stent

N°	Type de Stent	Fabricant	Modèle nu	Modèle actif	Modèle Couvert	Autre précisez	Diamètre	Longueur (en mm)
1	Nu	Cordis	PALMAZ GENESIS on OPTA PRO (large)				12	30
2	Nu	Biotronik	PRO-Kinetic Energy Explorer - Monorail 0.014" (Revêtement PROBIO)				2	23

Ajouter Supprimer

N° 2

- Fabricant: Biotronik
- Type de Stent: Nu
- Modèle Nu: PRO-Kinetic Energy Explorer - Monorail 0.014" (Revêtement PROBIO)
- Diamètre (en mm): 2
- Longueur (en mm): 23
- Longueur dispositif (en cm): 70
- Numéro de série:
- Numéro de lot:

2021

Congrès 2021 à Marseille ?



PALAIS DU PHARO
CENTRE DE CONGRES MARSEILLE

VILLE DE MARSEILLE
Palais du Pharo
58 boulevard Charles Livon
13233 MARSEILLE CEDEX 20
Tel : 04 91 14 64 95 - Fax : 04 91 14 64 94
mail : palaisdupharo@marseille.fr

Devis Location

SOCIÉTÉ DE CHIRURGIE VASCULAIRE ET ENDOVASCULAIRE DE LANGUE FRANÇAISE
22 rue de Charonne
75011 PARIS

CONGRES SCVE

DATES du vendredi 25 au lundi 28 juin 2021

Edition du : **mar. 05 mai 2020** Version N° 8 VOS LOCATIONS

Date	Prestations	Montant HT	Qte	Total HT
(*) Consommables = énergie, eau, etc. (forfait par personne et par jour). (**) Les places de parking réservées par nos services et non annulées au moins 48 heures avant le début de l'événement, ne sont pas remboursées. Les tarifs de location sont majorés de 30 % les dimanches et jours fériés. Les tarifs, votés par le Conseil Municipal, appliqués sur ce devis sont ceux en vigueur à ce jour, ils pourront être réactualisés selon les prix applicables au moment de la facturation.				
		TOTAL HT		51 714,15 €
		Total TVA à 20%		10 342,83 €
		TOTAL TTC		62 056,98 €

COMMENT VALIDER ?
 Pour que nous puissions valider votre réservation, veuillez nous retourner ce devis signé et portant la mention "bon pour accord", parallèlement veuillez effectuer le règlement de lacompte par virement bancaire uniquement.
 IBAN : FR76 1007 1130 0000 0020 0642 103

mention "bon pour accord" avec cachet, date et signature

Bon pour accord
4 mai 2020

Professeur Eric STEINMETZ
 Chef de Service
 Chirurgie Cardio-Vasculaire et Thoracique
 Pôle CPV
 14, rue Gallarel
 21079 Dijon Cedex

	prix TTC/nuit	nombre	prix
ibis	140	40	5600
mercure	165	100	16500
Mgallery	205	20	4100
novotel	185	60	11100
new hotel	255	30	7650
Radisson	225	40	9000
total		290	53950
prix moyen			186,034483

Congrès 2021 à Marseille ?



VILLE DE MARSEILLE
Palais du Pharo
 58 boulevard Charles Livon
 13233 MARSEILLE CEDEX 20
 Tel : 04 91 14 64 95 - Fax : 04 91 14 64 94
 mail : palaisdupharo@marseille.fr

Devis Location

SOCIÉTÉ DE CHIRURGIE VASCULAIRE ET ENDOVASCULAIRE DE LANGUE FRANÇAISE
 22 rue de Charonne
 75011 PARIS

CONGRES SCVE

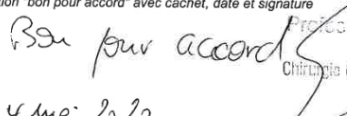
DATES du vendredi 25 au lundi 28 juin 2021

Edition du : **mar. 05 mai 2020** Version N° 8 VOS LOCATIONS

Date	Prestations	Montant HT	Qte	Total HT
(*) Consommables = énergie, eau, etc. (forfait par personne et par jour). (**) Les places de parking réservées par nos services et non annulées au moins 48 heures avant le début de l'événement, ne sont pas remboursées. Les tarifs de location sont majorés de 30 % les dimanches et jours fériés. Les tarifs, votés par le Conseil Municipal, appliqués sur ce devis sont ceux en vigueur à ce jour, ils pourront être réactualisés selon les prix applicables au moment de la facturation.				
		TOTAL HT Total TVA à 20% TOTAL TTC		51 714,15 € 10 342,83 € 62 056,98 €

COMMENT VALIDER ?
 Pour que nous puissions valider votre réservation, veuillez nous retourner ce devis signé et portant la mention "bon pour accord", parallèlement veuillez effectuer le règlement de lacompte par virement bancaire uniquement.
 IBAN : FR76 1007 1130 0000 0020 0642 103

mention "bon pour accord" avec cachet, date et signature


 4 mai 2020

Professeur Eric STEINMETZ
 Chef de service
 Chirurgie Cardio-Vasculaire et Thoracique
 Pôle CPV
 14, rue Gallarel
 21079 DIJON Cedex

	prix TTC/nuit	nombre	prix
ibis	140	40	5600
mercure	165	100	16500
Mgallery	205	20	4100
novotel	185	60	11100
new hotel	255	30	7650
Radisson	225	40	9000
total		290	53950
prix moyen			186,034483

En cas d'aggravation du risque avant la prise d'effet du contrat, l'Assureur se réserve le droit de modifier les conditions de garantie.

Congrès virtuel de la SCVE 2021

SCMR VIRTUAL
SCIENTIFIC SESSIONS 2021
FEBRUARY 18 - 20, 2021

POINTS
00

POINTS
00

RED TEAM

BLUE TEAM

The screenshot displays a virtual conference interface. At the top left, a maroon banner contains the text 'SCMR VIRTUAL SCIENTIFIC SESSIONS 2021' and 'FEBRUARY 18 - 20, 2021'. To the right of the banner are two red and blue boxes, each labeled 'POINTS' and '00'. Below the banner, there are three video feeds. The 'RED TEAM' feed on the left shows four participants in a 2x2 grid. The 'BLUE TEAM' feed on the right shows four participants in a 2x2 grid. In the center, there is a third video feed showing three participants in a 2x2 grid, with the bottom-right position empty. The background features a stylized white geometric pattern on a grey gradient.

Congrès virtuel de la SCVE 2021

DEVIS	
Objet : SCVE - Congrès 2021 - 25 Juin	
N°: QC210162-01/0	Date: 03/06/2021 N° Client: CF00432 Date validité: 25/06/2021
Gérer et dynamiser vos conférences Faites vivre votre événement grâce à des solutions fiables et personnalisables	
Gestion de projet	800,00€
Virtual Studio (Caméras, fond vert...)	5 000,00€
Studio fond vert Studio de mixage video et audio Ordinateurs management des orateurs présents et distants Streaming sur internet	
4 Techniciens	2 000,00€
2 techniciens audiovisuel (salle, live et compilation) 2 techniciens orateurs, gestion de projet	
Frais de déplacement, d'hébergement, de restauration et de livraison	540,00€
Partager, valoriser et diffuser le contenu Enregistrez votre événement et diffusez le en direct ou en différé sur une médiathèque en ligne.	
Plateforme web de diffusion	4 500,00€
La planification de l'étude ou de la prestation sera prise en compte à la réception de la commande (retour du présent devis et annexe(s) signée(s)) accompagnée de l'acompte.	
Siret : 439 038 910 00030 - Code APE : 6201Z - TVA : FR 11 439 038 910	
sur encaissement	
Prix total TTC	16 008,00€
Votre contact  David Chaumont d.chaumont@cyim.com	
Par l'apposition de votre signature, vous confirmez avoir pris connaissance des conditions générales de vente et disponibles ici les accepter	
Signature & cachet de la société	

2022

- **Rupture conventionnelle Yannick Akamse**

**Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Général,
Académie Nationale de Chirurgie**

Paris le 9 Mars 2022,

Chers Collègues,

La Société française de chirurgie vasculaire et endovasculaire (SCVE) a été surprise de découvrir le programme de la séance des « mardis de la chirurgie » du 15 mars 2022 consacré aux varices.

En effet, le parti pris par l'Académie Nationale de Chirurgie de n'avoir sollicité aucun chirurgien vasculaire sur cette thématique nous est apparu surprenant, d'autant plus sur un sujet traitant de l'histoire de la chirurgie.

Aujourd'hui en France, la très grande majorité des actes de chirurgie veineuse et endoveineuse est réalisée par des chirurgiens, nous ne comprenons pas le positionnement de l'Académie Nationale de Chirurgie.

Nous restons à votre disposition pour échanger sur le sujet.

Respectueusement.

Pr Eric Steinmetz, Secrétaire Général de la SCVE

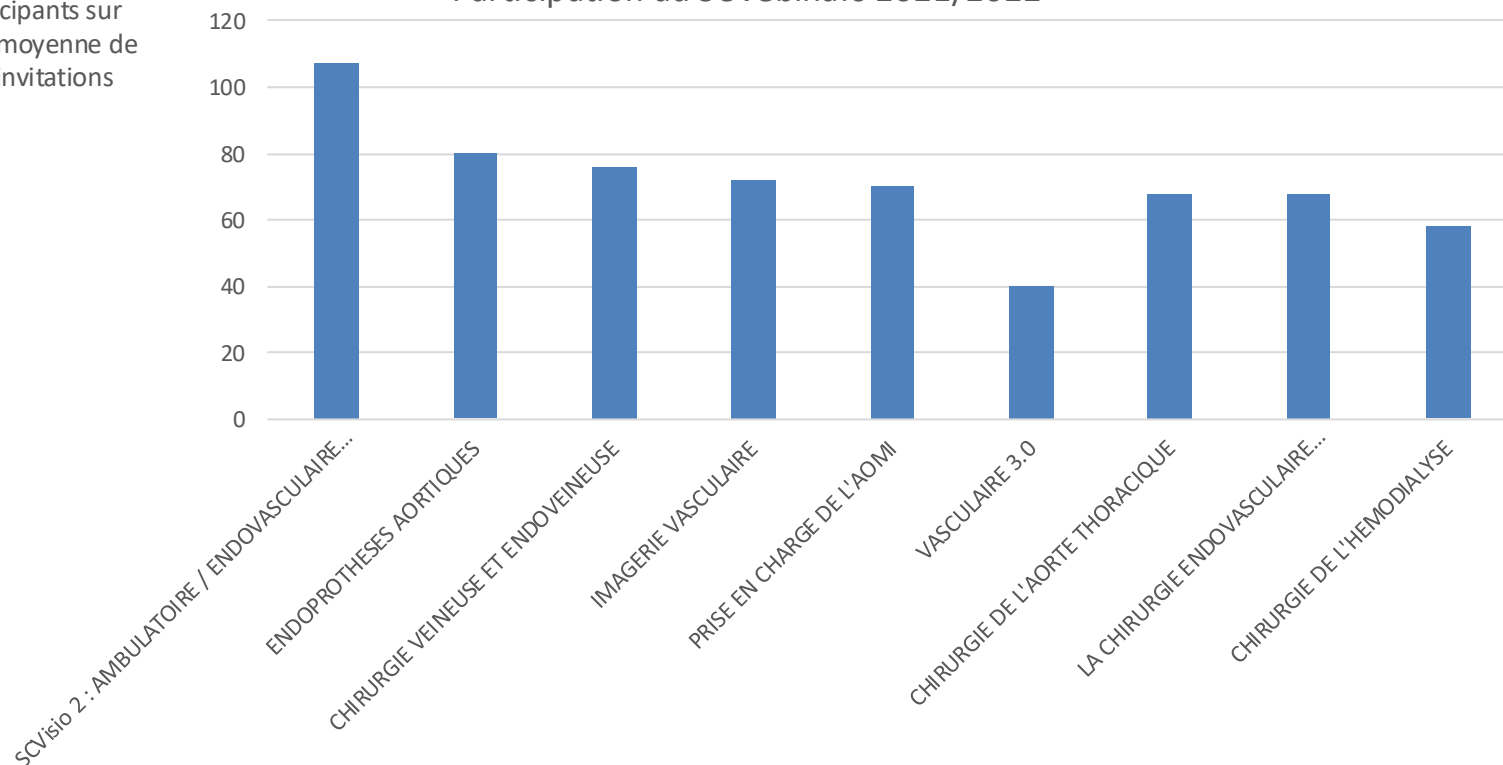


Communication sans congrès

2 SCVisio & 8 SCVbinars (juin 2021 à avril 2022)

Nombre de participants sur une moyenne de 603 invitations

Participation au SCVebinars 2021/2022



SOURCES DE FINANCEMENT ET RECETTES ATTENDUES

- **Prêt Garanti par l'Etat = 120 000€ (bouée de sauvetage)**
- **Recettes congrès 2022**

XXXVème congrès de la SCVE

Présidents :
Jean-Pierre FAVRE &
Pierre-Edouard MAGNAN

~~2020~~

~~2021~~

18 au 21 mai 2022

Palais du Pharo



Marseille 2020-21-22

Pr Jean-Pierre FAVRE & Pierre-Edouard MAGNAN

Dates : Jeudi 19 au Samedi 21 Mai 2022

Palais du Pharo

→ PCO : iDivine

- Sessions scientifiques**
- Ateliers**
- Symposia captifs**
- Session conjointe : ESVS**
- Dîner du Congrès : Casa Delauze**

XXXVème Congrès de la SCVE
18 mai au 21 mai 2022
Palais du Pharo - Marseille



LES ATELIERS DU CONGRES

NB : les places aux ateliers sont limitées, vous devez obligatoirement vous y inscrire afin d'y participer.

Inscription en ligne



Jeudi 19 mai 2022

11h00-12h30 Salle 120	Echographie 1 « Diagnostic artériel et veineux » Animé par O. CRETON et P. BOISMAIN
16h30-18h00 Salle 120	Echographie 2 « Diagnostic artériel et veineux » Animé par O. CRETON et P. BOISMAIN

Vendredi 20 mai 2022

09h00-10h30 Salle Voutée 2	Systèmes de fermetures percutanées 1 Intervenants : Terumo / Cordis Abbott / Teleflex
09h00-10h30 Salle Voutée 3	Embolisations 1 Intervenants : Medtronic / Boston / Cook
11h00-12h30 Salle Voutée 2	Systèmes de fermetures percutanées 2 Intervenants : Terumo / Cordis Abbott / Teleflex
11h00-12h30 Salle Voutée 3	Embolisations 2 Intervenants : Medtronic / Boston / Cook
14h00-15h30 Salle Voutée 2	Systèmes de fermetures percutanées 3 Intervenants : Terumo / Cordis Abbott / Teleflex
14h00-15h30 Salle Voutée 3	Embolisations 3 Intervenants : Penumbra / Abbott / Terumo
16h30-18h00 Salle Voutée 2	Systèmes de fermetures percutanées 4 Intervenants : Terumo / Cordis Abbott / Teleflex
16h30-18h00 Salle Voutée 3	Embolisations 4 Intervenants : Penumbra / Abbott / Terumo

Samedi 21 mai 2022

08h30-10h30 Salle Voutée 2	Ateliers artériels : Les Outils de Préparation des Vaisseaux : « la boîte à outil complète : ballon scarifiant, athérectomie mécanique et laser » Intervenant : Philips IGT
09h00-10h30 Salle Voutée 2	Ateliers artériels : Carotides open surgery Intervenant : LeMaitre
09h00-10h30 Salle Voutée 3	Atelier FAV 1 : Créations d'accès vasculaires Intervenants : Serge DECLEMY, Thierry POUCHEZ, Nirvana SADAGHIANLOO, Nellie DELLA SCHIAVA, Sabrina BEN-AHMED Thématiques : - FAV au poignet : FAV conventionnelle et FAV RADAR - FAV au pli du coude - Prothèse à l'avant-bras - Prothèse au bras Avec le soutien de WL Gore
11h00-12h30 Salle Voutée 3	Atelier FAV 2 : Complications Intervenants : Serge DECLEMY, Thierry POUCHEZ, Nirvana SADAGHIANLOO, Nellie DELLA SCHIAVA, Sabrina BEN-AHMED Thématiques : - Hyperdébit : banding au pli du coude - Hyperdébit : proximalisation de l'anastomose - Ischémie : DRILL - Ischémie : RUDI Avec le soutien de WL Gore
11h00-12h30 Salle Voutée 2	Ateliers artériels : Shunt carotide Intervenant : LeMaitre
11h00-13h00 Salle Voutée 2	Ateliers artériels : Les Outils d'Imagerie Intravasculaire : « Bienvenue sur la Planète IVUS » Intervenant : Philips IGT
11h00-13h00 Salle 50	Ateliers de techniques endoveineuses Intervenants : LSO Medical / VO Medica Medtronic





Soutenir l'industrie

→ à Madame Catherine Rumeau-Pichon, Vice-Présidente Produits et Prestations, Comité Économique des Produits de Santé, 14 avenue Duquesne 75350 Paris 07 SP

Sujet : endoprothèse Viabahn® héparinée

Dijon, le 8 septembre 2022

Madame,

Dans l'artériopathie oblitérante des membres inférieurs, la zone la plus fréquemment atteinte est le segment fémoro-poplité et le traitement de choix pour la revascularisation, est avant tout endovasculaire. Plusieurs techniques ont été étudiées (ballons nus, ballons actifs, stents nus, stents actifs et stents couverts auto-expansibles), avec des résultats inversement proportionnels à la longueur du segment atteint.

Les lésions occlusives longues et complexes du segment fémoro-poplité au-dessus du genou, ont longtemps fait appel à des techniques de chirurgie classique par pontage devant les résultats insuffisants des techniques endovasculaires.

Le système Viabahn®, endoprothèse couverte et souple, a apporté un réel progrès, validé par plusieurs études (*cf infra*) et ne comporte pas actuellement de comparateur endovasculaire pour les lésions de plus de 15 cm de long.

Un atout important en est la variété des longueurs disponibles (25, 50, 100, 150 et 250 mm) qui permet une adaptation optimale à l'anatomie en évitant notamment la couverture, potentiellement dangereuse, de branches collatérales.

La Société de Chirurgie Vasculaire et Endovasculaire, à travers son secrétaire général, témoigne ici de l'intérêt de disposer du matériel Viabahn® dans ses différentes longueurs, pour soigner les patients dans l'indication homologuée.

Je reste à votre disposition pour toute discussion complémentaire et vous prie de croire en toute ma considération.

Pr Eric Steinmetz
Secrétaire Général de la SCVE

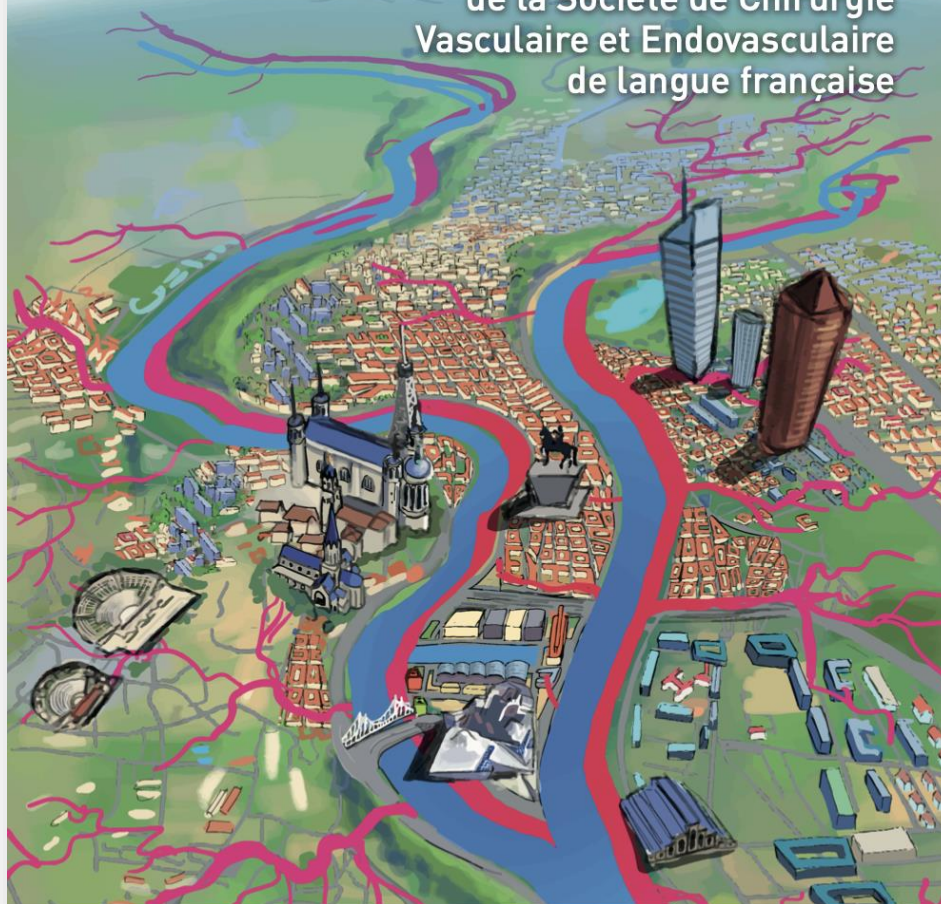
2023

- **Départ de Doriane Makwala**
- **Arrivée d'Agathe**



21-24 JUIN**ESPACE TÊTE D'OR - LYON****36^{ÈME} CONGRÈS**

de la Société de Chirurgie
Vasculaire et Endovasculaire
de langue française



PRÉSIDENT
Dr. Philippe NICOLINI

SESSIONS PLÉNIÈRES
FORUM & ATELIERS
EXPOSITION

SCVE

EVALUATION D'UNE MISE EN LOCATION COMPLÈTE DES LOCAUX RÉALISÉE PAR BNP REAL ESTATE

NOS PRECONISATIONS DE COMMERCIALISATION

- Bail dérogatoire (courte durée)
- Durée : 12 mois minimum

LOYER
BUREAUX

520 €

MF / AN / HT / HC /





Chirurgie Thoracique et Vasculaire

AORTIC CENTER

HÔPITAL ARNAUD DE VILLENEUVE
371, avenue du Doyen Gaston Giraud
34295 Montpellier Cedex 5

Responsable d'Equipe Médicale
Professeur des Universités
Praticien Hospitalier
Professeur Pierre ALRIC
p-alric@chu-montpellier.fr

Secrétariat :
04 67 33 62 70
04 67 33 60 66
Chir.Thor.Vasc.Consult@chu-montpellier.fr
Télécopie : 04 67 33 85 58

Professeurs des Universités
Praticiens Hospitaliers
Pr Ludovic CANAUD
l-canaud@chu-montpellier.fr

Praticiens Hospitaliers – Chirurgiens
Dr Kheira HIRECHE
Dr Laurence SOLOVEI

Chefs de Clinique – Assistants
Dr Mathieu MOQADDAM
Dr Amin BELARBI

Angiologues-Médecins Vasculaires
Dr Gudrun BOGE
Dr Elodie MARNAS

Cadres de Santé
Hospitalisation CTV
Nora SALIM
04 67 33 62 58

Consultation
Estelle DUROUX
04 67 33 61 77

Salle de soins
Hospitalisation
04 67 33 62 59
Soins continus
04 67 33 62 86
Réanimation
04 67 33 60 50

Prise de rendez-vous
04 67 33 62 70
04 67 33 60 66

Doppler
04 67 33 62 79

Anesthésie
04 67 33 09 89

Secrétariat Universitaire
04 67 66 47 53

Pôle Hospitalo-Universitaire

COEUR POUMONS

Département de Chirurgie Cardiaque, Thoracique et Vasculaire

Montpellier, le 23 septembre 2022

Chers amis,

J'ai décidé de porter ma candidature au Conseil d'Administration de la SCVE.

Cette décision repose sur plusieurs constatations et une volonté d'améliorer notre organisation en la simplifiant et en la rendant plus transparente. L'expérience de trois mandats de Directeur Régional du Collège de Chirurgie Vasculaire me pousse à défendre l'intérêt de nos jeunes chirurgiens, car c'est à mon avis notre mission principale pour l'avenir.

La SCVE doit redevenir une société savante conduite par des enseignants élus sur leur mérite, sur la gestion d'un service et d'une école chirurgicale, ayant formé des jeunes chirurgiens, et ayant une activité de publications. La place des chirurgiens libéraux est essentielle, mais il ne faut pas confondre société savante et syndicat. Les deux sont importants mais ont des objectifs différents. A la SCVE, ce sont les enseignants qui doivent décider de l'avenir de la société, de la sélection des communications scientifiques au congrès, et des relations avec les tutelles.

Il est fondamental d'aider nos jeunes chirurgiens afin qu'ils participent aux congrès annuels européens importants auxquels ils présentent leurs travaux, car les firmes ne peuvent plus les aider. Il est également urgent de rendre transparente l'attribution des bourses de recherche de la SCVE en évitant les conflits d'intérêt trop souvent constatés, car cela décourage les candidats sérieux qui publient et en sont écartés. Par ailleurs, les années de mobilité imposées pour l'accès aux carrières hospitalo-universitaires doivent être également prises en charge au moins en partie par la SCVE, car il n'est pas normal que l'état impose à nos futurs PU-PH de devoir financer eux-mêmes une année le plus souvent sans revenu et souvent avec charge de famille. La SCVE doit donc trouver le financement approprié pour répondre à cette mission fondamentale.

La cotisation SCVE est trop élevée, elle doit donc diminuer. Il n'est pas normal qu'une grande partie de la cotisation soit reversée aux Annals of Vascular Surgery (AVS), journal de chirurgie vasculaire Nord-Américain appartenant à Elsevier. La cotisation obligatoire aux AVS se comprendrait si ce journal appartenait à la SCVE et qu'elle en tire un profit, comme le font la SVS avec le JVS et l'ESVS avec l'EJVES. Des sommes importantes sont reversées chaque année par Elsevier à ces sociétés savantes. Elles les investissent dans des bourses ou dans des activités d'enseignement indépendantes de l'industrie (recommandations professionnelles, ateliers). Les AVS ne reversent rien à la SCVE, ce qui est logique puisque le journal est la propriété d'Elsevier. La SCVE doit donc simplement reprendre sa liberté vis-à-vis des AVS, ne plus payer à la place d'Elsevier les honoraires des rédacteurs, et rendre l'abonnement optionnel comme c'est le cas avec l'EJVES. Le bénéfice réalisé permettra de financer l'activité propre à toute société savante (recommandations, enquêtes de pratique, bourses de recherche,...).

Les missions respectives de la SCVE, du Collège Français de Chirurgie Vasculaire, de l'AURC et du CNU doivent être coordonnées et bien identifiées par tous et surtout par les plus jeunes afin que ces organisations retrouvent du sens et attirent à nouveau les chirurgiens hospitalo-universitaires qui s'en sont éloigné.

Je vous prie de croire, chers amis, à la sincérité de mon engagement.

Professeur Pierre ALRIC

OCT 9

SCVE

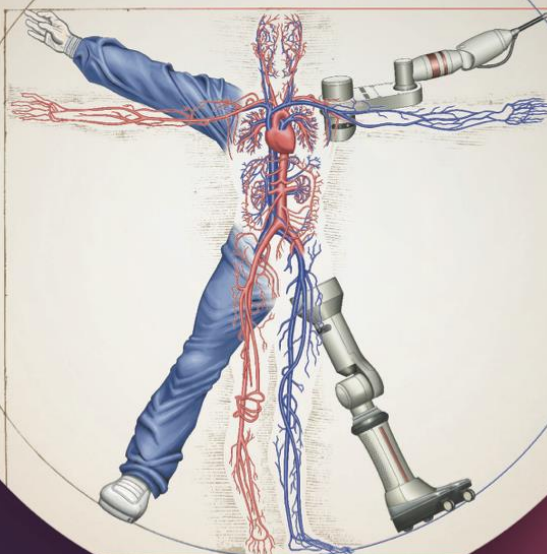
2024



37^{ème} CONGRÈS

de la société de chirurgie vasculaire et
endovasculaire de langue française

26 AU 29
JUN 2024



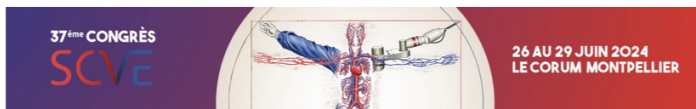
**LE CORUM
MONTPELLIER**

PRÉSIDENT Pr. Yves ALIM

SCVE

**L'INNOVATION EN
CHIRURGIE VASCULAIRE**

Sessions plénières
Forum & ateliers
Exposition



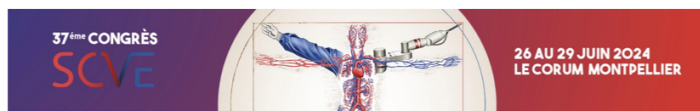
Start'up ou équipe de recherche SCVE 2024

NOTATEUR : Eric Steinmetz

CRITERES DE NOTATION

Thème de l'équipe & évaluation de l'intérêt pour les patients /santé publique/ les chirurgiens vasculaires	0 à 6 pts
Equipe pluridisciplinaire : médecins, chirurgiens, ingénieurs, autres, ...	0 à 5 pts
Qualification de l'innovation : amélioration minime ou importante de la technique actuelle, innovation de rupture.	0 à 3 pts
Stade de développement : équipe de recherche, start'up, PME, ...	0 à 3 pts
Potentiel de diffusion (local, régional, national, Europe, ...)	0 à 3 pts

	STRUCTURE	PROJET	NOTE / 20
1	PREDISURGE Contact : Pr J-N ALBERTINI	PlanOp	18
2	GEPROMED Contacts : Pr N. CHACKE / Dr Damir VAKHITOV	De l'universitaire à la recherche clinique	13
3	Hôpital privé de Villeneuve d'Ascq Contact : Dr Martin ROUER	DOKALIS, logiciel de suivi patient	12
4	VEINSOUND Contact : Thomas CHARREL	Veinsound non thermal venous occlusion	13
5	HOLOWIND Contact : Dr C. MIALHE	L'holographie interventionnelle	15
6	CHU Bordeaux – NUREA Contact : Donatien LE LIEPVRE	IA pour l'imagerie aortique Détection, planning et suivi AAA	14
7	VASCINNOVE Contact : Pr Ambroise DUPREY	E-REVA, rééducation vasculaire avec un suivi mobile innovant	14
8	MEDSYNAPPS Contact : Dr Olivier CRETON	MedSynApps, technologie et soins connectés pour la santé	15
9	BOMS Contact : Dr L-M De BEAUFORT	BOMS, un outil digital d'aide à la gestion des documents administratifs au sein des services de chirurgie vasculaire	15
10	NEXSTEP MEDICAL Contacts : Pierre SARRADON / Philippe URBAIN	All'inCath	17



Start'up ou équipe de recherche SCVE 2024

NOTATEUR : Eric Steinmetz

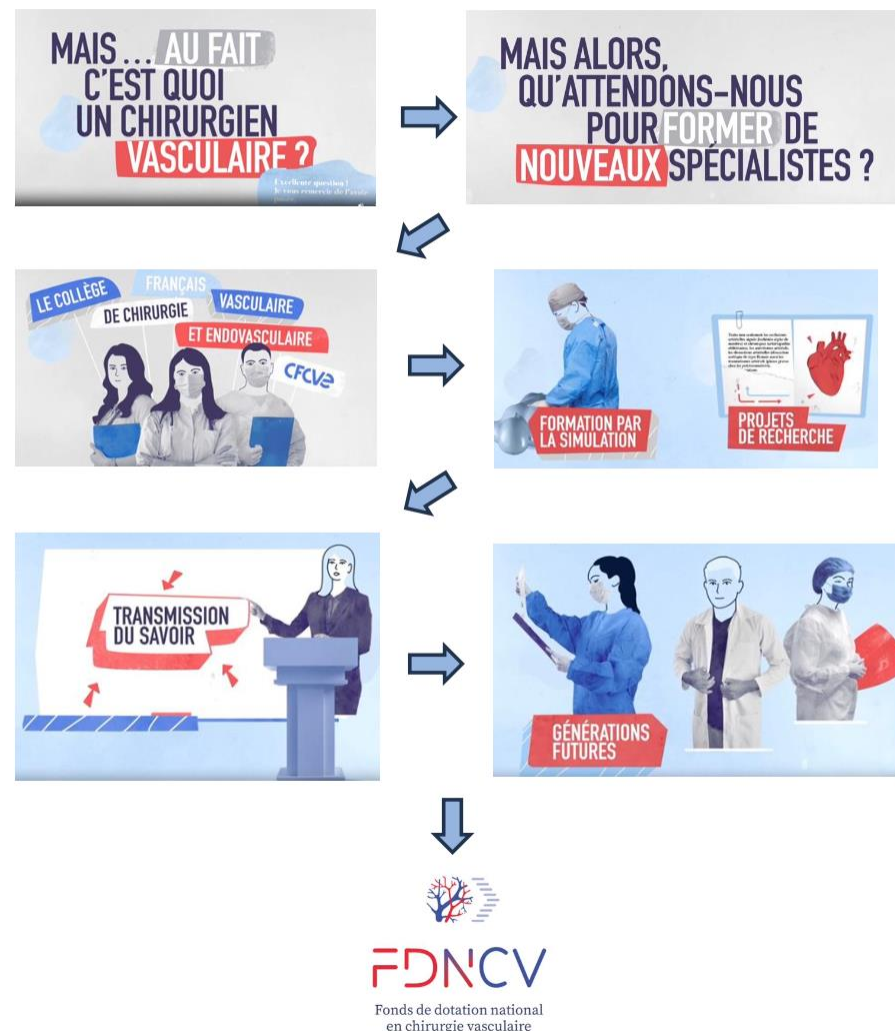
CRITERES DE NOTATION

Thème de l'équipe & évaluation de l'intérêt pour les patients /santé publique/ les chirurgiens vasculaires	0 à 6 pts
Equipe pluridisciplinaire : médecins, chirurgiens, ingénieurs, autres, ...	0 à 5 pts
Qualification de l'innovation : amélioration minime ou importante de la technique actuelle, innovation de rupture.	0 à 3 pts
Stade de développement : équipe de recherche, start'up, PME, ...	0 à 3 pts
Potentiel de diffusion (local, régional, national, Europe, ...)	0 à 3 pts

	STRUCTURE	PROJET	NOTE / 20
1	PREDISURGE Contact : Pr J-N ALBERTINI	PlanOp	18
2	GEFROMED Contacts : Pr N. CHACKE / Dr Damir VAKHITOV	De l'universitaire à la recherche clinique	13
3	Hôpital privé de Villeneuve d'Ascq Contact : Dr Martin ROUER	DOKALIS, logiciel de suivi patient	12
4	VEINSOUND Contact : Thomas CHARREL	Veinsound non thermal venous occlusion	13
5	HOLOWIND Contact : Dr C. MIALHE	L'holographie interventionnelle	15
6	CHU Bordeaux – NUREA Contact : Donatien LE LIEPVRE	IA pour l'imagerie aortique Détection, planning et suivi AAA	14
7	VASCINNOVE Contact : Pr Ambroise DUPREY	E-REVA, rééducation vasculaire avec un suivi mobile innovant	14
8	MEDSYNAPPS Contact : Dr Olivier CRETON	MedSynApps, technologie et soins connectés pour la santé	15
9	BOMS Contact : Dr L-M De BEAUFORT	BOMS, un outil digital d'aide à la gestion des documents administratifs au sein des services de chirurgie vasculaire	15
10	NEXSTEP MEDICAL Contacts : Pierre SARRADON / Philippe URBAIN	All'inCath	17

3 - Fond de Dotation National en Chirurgie Vasculaire

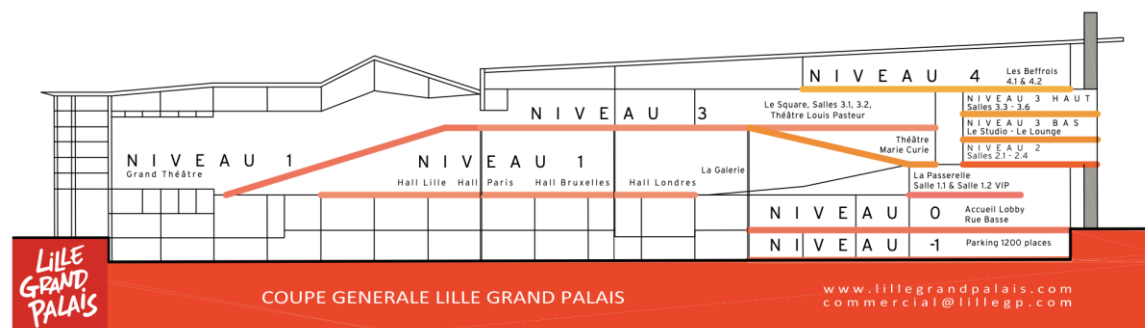
Pourquoi un FDN ? (sur la base du film promotionnel du CFCVE)



2025

LILLE GRAND PALAIS

JEU DE PLANS



388

Médecins,
Chirurgiens

154

Juniors

30

Membres du
Conseil
d'Administration

307

Industriels

839

Participants Total

93%

Chirurgiens
Vasculaires

MUSCHEL & METZGER

Association d'Avocats

Jean MUSCHEL

*Droit des affaires**Droit de la famille*

Francis METZGER

Droit pénal

Delphine VIAL

*DEA droit international privé**Droit social*

Alexandre MUSCHEL

Master 2 droit bancaire et financier

Xavier METZGER

Master 2 droit pénal et sciences criminelles

Avocats

Monsieur le Professeur Eric STEINMETZ

Secrétaire Général de la Société de Chirurgie

Vasculaire et Endovasculaire de Langue Française

Strasbourg, le

6 août 2025

TRANSMIS PAR MAIL A : eric.steinmetz@chu-dijon.fr**Concerne : Monsieur le Professeur Nabil CHAKFE**

Monsieur le Secrétaire Général,

Je me dois de vous informer que j'ai en charge les intérêts de Monsieur le Professeur Nabil CHAKFE, exerçant en qualité de Professeur de Médecine au sein des Hôpitaux Universitaires de STRASBOURG.

Comme vous le savez parfaitement, Monsieur le Professeur Nabil CHAKFE est actuellement non seulement membre du Conseil d'Administration, mais également Président élu pour l'exercice 2026 de la SCVE.

Mais pour une raison qui n'est que l'expression de votre positionnement personnel à son égard, vous avez, en votre qualité de Secrétaire Général de la SCVE, décidé de l'ostraciser dans les suites immédiates de la décision prise à son encounter par la Chambre Disciplinaire de Première Instance de l'Ordre des Médecins du GRAND-EST le 25 mars 2025.

Or, vous savez également que Monsieur le Professeur Nabil CHAKFE a interjeté appel de cette décision et qu'à ce jour la Chambre Disciplinaire Nationale n'a pas encore statué.

Mon confrère Nicolas CHOLEY a déjà eu l'opportunité de préciser à cet égard, par courrier du 27 mai 2025, spécifiquement à l'attention du Conseil d'Administration et de son Bureau, les dispositions de l'article L.4122-3 du Code la Santé Publique qui prévoient expressément que :

6 rue Saint Pierre Le Jeune
F-67000 STRASBOURG
☎ (0)3 88 25 04 05+
☎ (0)3 88 37 32 19
✉ contact@avocats-jmfm.com
www.avocats-jmfm.com
Réception sur rendez-vous sauf samedi

PARIS

Correspondant organique
Alain BENSOUSSAN
paris@alain-bensoussan.com
☎ (0)1 41 33 35 35
☎ (0)1 41 33 35 36

STUTTGART

Correspondant organique
Wieland STREICH

Bilan

Bilan de 6 ans

Comparatif financier des 3 derniers congrès	2022 Marseille	2023 Lyon	2024 Montpellier
TOTAL RECETTES	539 378,66 €	615 339,99 €	783 680,21 €
Recettes de l'Industrie	390 296,75 €	479 992,78 €	617 087,66 €
Sponsors	362 776,75 €	429 010,04 €	558 200,00 €
Start-up	1 000,00 €	15 447,28 €	21 150,00 €
Autre sponsoring	26 520,00 €	35 535,46 €	37 737,66 €
Nombre d'exposants	35	43	55
Nombre de symposia	8	11	11
Nombre d'ateliers scientifiques	4	22	22
Nombre de sessions industrielles	13	2	1
Nombre d'industriels	233	309	307
Recettes des inscriptions et dîners	149 081,91 €	135 347,21 €	166 592,55 €
TOTAL DEPENSES	378 586,91 €	454 431,87 €	511 095,83 €
Lieu du congrès + restauration	83 375,00 €	124 048,18 €	142 652,15 €
Audiovisuel et preview	14 849,00 €	32 569,00 €	41 504,40 €
Orateurs & invités - Hébergement, transport	83 608,00 €	118 234,37 €	113 125,54 €
Exposition logistique / signalétique	36 442,00 €	26 974,67 €	18 719,00 €
Communication / Edition / Consommable / badges		24 047,01 €	36 254,36 €
Dîner officiel	26 751,00 €	20 045,10 €	26 103,03 €
Dîner CA		6 234,62 €	4 485,60 €
Divers frais		16 131,32 €	18 536,52 €
Commission Divine Id	38 954,50 €	86 147,60 €	109 715,23 €
Notes			
BENEFICES	235 440,00 €	160 908,12 €	272 584,38 €

Bilan de 6 ans

STATUT (à jour de cotisation)	2020	2021	2022	2023	2024	2025 au 30/11
Titulaire Français	208	346	367	390	434	392
Associé Français	52	64	28	39	63	57
Étranger	20	29	28	30	34	34
Junior	91	83	175	192	189	214
Retraité		26	25	28	32	45
TOTAL	371	548	623	679	752	742

Bilan de 6 ans

STATUT (à jour de cotisation)	2020	2021	2022	2023	2024	2025 au 30/11
Titulaire Français	208	346	367	390	434	392
Associé Français	52	64	28	39	63	57
Étranger	20	29	28	30	34	34
Junior	91	83	175	192	189	214
Retraité		26	25	28	32	45
TOTAL	371	548	623	679	752	742

Bilan de 6 ans

STATUT (à jour de cotisation)	2020	2021	2022	2023	2024	2025 au 30/11
Titulaire Français	208	346	367	390	434	392
Associé Français	52	64	28	39	63	57
Étranger	20	29	28	30	34	34
Junior	91	83	175	192	189	214
Retraité		26	25	28	32	45
TOTAL	371	548	623	679	752	742

	AURC		ATCTCV		EVC
	2024	2025	2024	2025	2025
	1 chir 12 juniors	1chir 8 juniors	3 chir 4 juniors	1 chir 6 juniors	1 chir 9 juniors
INSCRIPTION	0,00 €	0,00 €	560,00 €	0,00 €	9 680,00 €
HEBERGEMENT	2 502,81 €	851,92 €	0,00 €	490,00 €	
TRANSPORT	1 534,60 €	196,00 €	3 321,32 €	2 080,00 €	1 847,01 €
RESTAURATION	1 615,31 €	645,18 €	0,00 €	665,00 €	1 556,54 €
TOTAL	5 652,72 €	1 693,10 €	3 881,32 €	3 235,00 €	13 083,55 €

	ESVS			
	2022	2023	2024	2025
	1 chir 4 juniors	1 chir 8 juniors	1 chir 16 juniors	2 chir 20 juniors
INSCRIPTION	1 867,00 €	2 325,00 €	4 960,46 €	4 625,00 €
HEBERGEMENT	1 630,53 €	3 545,39 €	3 724,40 €	7 573,50 €
TRANSPORT	1 391,24 €	2 848,04 €	2 998,94 €	6 576,19 €
RESTAURATION	1 281,40 €	1 811,29 €	3 173,92 €	4 687,41 €
TOTAL	6 170,17 €	10 529,72 €	14 857,71 €	23 462,10 €

merci

SCVE

